

---

## Le type occitan médiéval *Uc(h)afol* en toponymie

Jean-Pierre Chambon et Philippe Olivier

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rlr/472>

DOI : 10.4000/rlr.472

ISSN : 2391-114X

### Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

### Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2017

Pagination : 585-598

ISSN : 0223-3711

### Référence électronique

Jean-Pierre Chambon et Philippe Olivier, « Le type occitan médiéval *Uc(h)afol* en toponymie », *Revue des langues romanes* [En ligne], Tome CXXI N°2 | 2017, mis en ligne le 01 octobre 2018, consulté le 15 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rlr/472> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rlr.472>

---



La *Revue des langues romanes* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

## Le type occitan médiéval *Uc(h)afol* en toponymie

Brunel (1954, 243 et n. 68) a rangé un nom de lieu « Uchafol » (non localisé), « cité en 1150 sous la forme *Uxafol* [Porée 1919, 484] », dans une liste de « noms de lieu et de personne » en *-fol* ayant l'allure de composés verbaux et pouvant être rapprochés à ce titre du nom du troubadour gévaudanais *Torcafol*. À notre connaissance, l'analyse en est restée là. Nous nous proposons, dans les lignes qu'on va lire, de reprendre et d'approfondir l'étude de ce dossier toponymique entrouvert par le grand chartiste.

### 1. Inventaire des représentants du type *Uc(h)afol*

Selon nos relevés, complétés et contrôlés par les données d'Anon. (s. d.) — basées sur la nomenclature de la carte de l'IGN au 1 : 25 000 —, on a affaire à un type très rare dans la toponymie de la France et assez étroitement localisé à l'intérieur du domaine occitan : Rouergue, sud de l'Auvergne, peut-être nord du Gévaudan.

1.1. Dans le département de l'Aveyron, on relève les trois exemplaires suivants.

(1) Aocc. *Ucafoll ca 1166* (orig.) « *et el capmas de Rinnac .vi. d. per alo, el capmas de Bell Anar .vi. d. per alo, el mas d'Ucafoll .xii. d. per alo* » (Brunel 1926, n° 110, 8), nom d'un manse ayant disparu de la toponymie majeure et dont le référent devait être situé, d'après le contexte, vers ou à Rignac (Brunel 1926, 441).

(2) Frm. *Huquefol*, nom d'un hameau (Dardé 1868, 173) ou plutôt d'une ferme isolée, accrochée, à 600 m d'altitude, presque

au sommet des pentes abruptes des gorges de l'Alrance (dénivelé de 247 m), dans la commune de Lestrade-et-Thouels, au sud de Peyralbe (IGN 1 :25 000, 2441 O). Ce toponyme apparaît sous la forme occ. *Ucafol* en 1232 (orig.), dans une énumération de manges : « [...] la meitat del mas de Bannoyda, la meitat d'Ucafol, Fornols, lo mas de Ginestos [...] » (Verlaguet 1918-1925, n° 211)<sup>1</sup>. On le trouve antérieurement dans la désignation d'un ruisseau, « affluent de l'Alrance, vers Huquefol » (Ourliac/Magnou 1985, 400), dès 1227 « e de la via en aval te entro en Alransa, e del riu d'Ucafol te entro el riu de Peiralba » (*op. cit.*, n° 52, 12) et en 1228 « e la fazenda tota daus lo riu d'Ucafol entro el riu de Peiralba » (*op. cit.*, n° 82, 12). La voyelle intertonique a été adaptée en schwa par le français. Second trait de francisation, *H-* initial est peut-être dû à un rapprochement avec fr. *hucher*.

Il paraît très probable que *Ucafol* > *Huquefol* est à la base du nom de famille frm. *Hucafol*, dont la distribution était, vers 1900, centrée sur Albi (Fordant 1999, 470). Le nom de lieu éponyme est en effet situé à proximité du département du Tarn et l'Alrance est un affluent du Tarn, la rivière qui arrose Albi. Le nom de famille a pu se diffuser, selon l'expression de Camproux (1949), « au fil de l'eau ».

On trouve encore *Ucafol* comme second constituant de frm. *Puech Ucafol*, commune de Ségur, nom d'une hauteur de 818 m, qui domine à peine le chef-lieu, à l'ouest, et la vallée du Viaur, à l'est, tous deux à 750 m d'altitude (IGN 1 :25 000, 2439 E). En se fiant à la syntaxe (juxtaposition typique des noms de personne en fonction de complément adnominal), on considérera, jusqu'à plus ample informé, que *Hucafol* représente ici le nom de personne que nous venons d'évoquer (à un stade antérieur à la francisation de l'intertonique et à l'introduction d'un *H-* adventice) ; la hauteur voisine se nomme d'ailleurs *Puech Arnal*, avec un second terme clairement anthroponymique construit en asyndète.

(3) Frm. *Ucafol*, nom d'un hameau, commune de Laguiole, à 4 km à l'ouest-nord-ouest de ce chef-lieu (IGN 1 :25 000, 2437 E), id. en 1868 (Dardé 1868, 364), *Ucafol* en 1782-1783 (Cassini, feuille n° 15). *Ucafol* est situé à 930 m d'altitude, sur le versant ouest du *Puech d'Ucafol* (966 m) et domine la vallée du ruisseau d'Auriac située à 860 m (d'après le cadastre actuel [www.cadastre.gouv.fr] et le site Géoportail consultés en 2017). La voyelle intertonique n'a pas fait l'objet d'adaptation.

1.2. Plusieurs autres exemplaires se rencontrent dans le département du Cantal.

(4) Frm. *Huguefons*, nom d'un village de la commune de Nieudan, situé à l'ouest-nord-ouest du chef-lieu à une altitude de 615 m à l'extrémité d'une petite butte qui domine du côté sud un ruisseau temporaire situé à 580 m d'altitude (Amé 1907, 252, s. v. *Huquefont*; IGN 1 :25 000, 2336 O) est *Huquefons* en 1782-1783 (Cassini, feuille n° 15). Les formes les plus anciennes (toutes les deux Amé 1907, 252), aocc. *Ucafol* en 1322 (en contexte latin) « mansus hospitalis d'Ucafol », et *Ucasol* en 1406 (*sic*; faute de lecture pour *Ucafol*), assurent cependant le rattachement au type qui nous intéresse.

Amé (*op. cit.*, l. c.) mentionne encore, pour ce toponyme, frm. *Ucquefos* en 1624, mais mfr. *Hucafon* dès 1510, et, à partir de 1626, seulement des formes en *-on* (*-ont*, *-ons*, *-ond*) et d'abord frm. *Ucquefon* en 1626, *Hucque-Fon* en 1654, *Ucofon* en 1661, *Ucquefon* en 1672 (encore *Quefon* 1785, avec aphérèse). Cette série d'attestations, et notamment les mentions de 1510 et 1661 qui calquent encore des formes occitanes sans les adapter (*a*, puis *o* à l'intertonique), montre que le toponyme a subi en occitan une réanalyse partielle qui en a fait un péjoratif valant "crie (la) faim", avec pour second terme occ. rég. [fõ<sup>(m)</sup>] s. f. "faim" (cf. ALF 527 p 719; ALMC 1333, p 14, 15, 16, 18, 43; Ronjat 1930-1941, I, 191-192). À partir de 1770, Amé (*op. cit.*, l. c.) ne cite plus que des formes en *-font* (1770, 1782, Cassini, 1856) ou en *-fons* (1787), avec des consonnes finales adventives manifestant l'influence de frm. *font* "source, fontaine", fréquent comme formant de toponymes. Enfin, *Huquefont* (qui est encore la forme-vedette d'Amé en 1907) s'est mué en *Huguesfond* en 1824 (Dérivière 1824, 231), *Huguesfont* en 1856 (Amé, *op. cit.*, l. c.) et aujourd'hui *Huguefons* (carte IGN au 1 :25 000, consultée en 2017 sur Géoportail), très probablement du fait d'une attraction paronymique exercée par le prénom frm. *Hugues*.

(5) Frm. *le Chafol*, hameau et montagne à burons (Amé 1907, 109), est aujourd'hui *Chaffol* (INSEE 1977) ou *les Chaffols*, ferme isolée, commune de Menet; cf. à 500 m de là, *Buron de Chaffols* (commune de Valette), près du col de la Besseyre (1050 m). La ferme se trouve à 970 m d'altitude et le buron à 1050 m. Tous deux sur un versant nord dominant de quelques dizaines de mètres la vallée du Violon (IGN 1 :25 000, 2434 OT). La forme occitane actuelle, relevée en

2011 auprès d'un témoin arvernophone natif de la commune voisine de Trizac est [ɛ sa'fɔ:<sup>u</sup>] ; en français, le même témoin dit [le ja'fɔl]). Les formes anciennes assurent le rattachement de ce toponyme au type qui nous intéresse : mfr. *Uchefol* en 1518, frm. *Uschafol* et *Uchafols* en 1607 (Amé 1907, 109). L'aphérèse ne se manifeste que depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle : frm. *Chaffol* 1717, *Le Chaffol* en 1777 (*op. cit.*, l. c.). L'article est récent (depuis 1777), mais n'a pas été définitivement acquis, semble-t-il ; la pluralisation est plus récente encore. La voyelle intertonique de l'occitan a été adaptée en schwa, mais de manière seulement passagère (1518).

(6) Frm. *le Chaffol*, nom d'un écart, commune de Neuvéglise, a subi, lui aussi, l'aphérèse. Amé (1907, 109) consigne d'abord mfr. *Uchofol* au XVI<sup>e</sup> s. (attestation mal classée dans l'ordre chronologique), frm. *Uchafol* en 1633, *Uchaffol* en 1645, puis *Chaffol* 1786 (Chabrol 1786, 695 « un village appelé de Chaffol » ; Amé, *op. cit.*, l. c., donne *Le Chaffol*, en renvoyant au même t. IV de Chabrol, qu'il date de 1784). On note encore frm. *Uchafol* en 1824 (Dérivière 1824, 230) et 1856 (Dérivière 1852-1857, IV, 559), puis *Le Shaffol* en 1886 (Amé 1907, 109). Nous n'avons retrouvé ce nom ni sur la carte IGN 1 :25 000, 2536 O, ni dans INSEE 1977. Le cadastre actuel (consulté sur Géoportail en 2017) ne connaît pas non plus le nom simple, mais représente une grande parcelle nommée *La Cote Duchafol*, à une altitude de 850 m, à environ 400 m à l'est-sud-est du hameau de la Taillade, et une autre grande parcelle nommée *La Cote d'Uchafol*, à une altitude de 700 m, peu au-dessus de la vallée de la Truyère, à environ 1 km au sud-est de la Taillade. Or Dérivière (1852-1857, IV, 559) précise : « hameau sur la Truyère » : la localité a peut-être disparu du fait de l'implantation de barrages sur cette rivière ; son finage devait être en tout cas exigu, puisque, dans le Cantal, la Truyère « est resserrée presque partout par des rochers granitiques » et qu'« on ne trouve sur ses bords, et de loin en loin, que quelques moulins de peu d'importance, et que quelques parcelles de prairies » (Dérivière 1852-1857, V, 483). L'acquisition de l'article est très récente (depuis 1886). La voyelle intertonique n'a pas été adaptée par le français (la fixation de l'emprunt en *-a-* est par conséquent antérieure au stade *Uchofol* XVI<sup>e</sup> s.).

Le même Amé (1907, 109) enregistre aussi *le Chaffol*, nom d'une ferme, commune de Chaudes-Aigues, sans formes anciennes. Ce

nom est inconnu de Dérubier (1824, 92 ; 1852-1857, III, 173-176 et V, *in fine*, 10, 40), d'INSEE 1977, d'IGN 1 : 25 000 (2536 O et 2537 O) et du cadastre actuel (consulté sur le site Géoportail en 2017). Comme la commune de Chaudes-Aigues jouxte celle de Neuvéglise au sud, la Truyère servant de limite, il est assez probable qu'une confusion se soit produite avec *le Chaffol* à Neuvéglise. Cet exemplaire est donc à considérer, jusqu'à plus ample informé, comme douteux.

(7) Amé (1907, 502) présente les deux articles suivants : (i) « UCHAFOL, vill. détruit, c<sup>ne</sup> de Cézens. — *Mansus d'Uchefol*, 1511 (terr. de Maurs) » ; (ii) « UCHAFOL, bois défriché, c<sup>ne</sup> de Tanavelle. — *Nemus Huchafont* (*sic*), 1510 (terr. de Maurs) ».

En ce qui concerne *Uchafol*<sub>1</sub>, on a probablement affaire à une vedette fictive due à Amé : celui-ci est familier de ce procédé de restauration lorsqu'il s'agit de localités disparues dont le nom a également disparu. La seule attestation à retenir est par conséquent mfr. *Uchefol* (1511), avec adaptation par le français de la voyelle intertonique.

En ce qui concerne *Uchafol*<sub>2</sub>, il nous semble que la formule « bois défriché » possède dans le métalangage d'Amé la même valeur que « vill. détruit » : elle désigne un référent boisé disparu dont le nom a également disparu. *Uchafol* étant introuvable à Tanavelle dans les nomenclatures et les cartes de l'époque contemporaine, on considérera que *Uchafol*<sub>2</sub> a des chances d'être, lui aussi, une vedette fictive et l'on ne retiendra que mfr. *Huchafont* (1510).

La source employée par Amé étant la même (« terr. de Maurs », sans référence) dans les deux cas, les communes de Cézens et de Tanavelle étant proches l'une de l'autre (elles ne sont séparées que par la commune de Paulhac), les localisations d'Amé étant, de surcroît, souvent approximatives et les doublets étant nombreux dans son ouvrage<sup>2</sup>, on peut penser que la désignation du manse et celle du bois recourent au même toponyme. Si c'est le cas, la forme traditionnelle *Uchefol* aurait été, en 1510-1511, en voie de subir une réanalyse en *Huchafont* identique à celle qui a affecté l'exemplaire (4) ci-dessus (*Ucafol* en 1406, passé à *Hucafon* en 1510).

(8) Sous « *Hôpital* (L), vill., c<sup>ne</sup> du Vigean », Amé (1907, 251) a enregistré la première mention suivante : « *Domus Hospital-Uchafol*, 1220 (arch. mun. de Mauriac) ». C'est à coup sûr le même toponyme qui apparaît (à côté de *l'Hospital* tout court) sous la

forme d'aocc. *l'Hospital d'Uchafol*, dans la liève de *Gorssaldet*, document (non daté) de la fin du XIII<sup>e</sup> ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle, concernant la zone de Trizac : « Item el Hospital d'Uchafol, .IIII. d. e I<sup>a</sup> carta combla de fromen e .IIII. st. de sivada e I<sup>a</sup> galina. E plus, a l'Hospital, el Prat dal Celier, .II. s. a la S. Andreu » (A. D. du Cantal, 125 J 20, pièce 5, f. 19r) ; l'item suivant concerne *Anglars*, c'est-à-dire la commune voisine Anglards-de-Salers.

Déribier (1852-1861, V, 594) écrit : « *Hôpital* autrefois *hôpital* de Uchafol et du Chafou » ; il mentionne, sans référence, « un acte de l'an 1220, passé à l'hôpital de Uchafol » (cf. encore *op. cit.*, III, 154), acte qui est probablement la pièce citée par Amé ; il n'indique pas d'où il tire *le Chafou* (probablement mauvaise lecture pour *le Chafon*).

L'Hôpital est situé sur le rebord d'un plateau, à une altitude relativement élevée (750 m), près d'un quasi à-pic de 250 m correspondant au versant sud-ouest de la vallée du Falgoux ; le site n'est pas abrité des vents et notamment de l'*écir*.

Un terrier, semble-t-il original, de 1620, avec compléments de 1694, 1695, 1696 (?) et 1735, pour le commandeur des Hospitaliers de Carlat (A. D. du Cantal, 59 H, art. 2), que M<sup>me</sup> Christiane Balthazar (Aurillac) a eu l'amabilité de nous communiquer en photographie, montre le riche polymorphisme qui affectait alors la désignation de ce lieu. On y relève en effet pour l'année 1620

(i) une large palette de formes simples, qui montrent unanimement que, tout comme *Huguefons* (4) depuis 1510 et *Huchafont* (7) en 1510, *Uchafol* avait été réanalysé en un composé verbal *Ucha-fon* "crie (la) faim" :

- *Uchafon* (six occurrences), *Uschafon* (une occurrence) ;
- *Uchefon* (deux occurrences), *Uschefon* (une occurrence), variantes montrant la francisation de l'inter-tonique ;
- *Chefon* (une occurrence), variante avec francisation de l'ancienne inter-tonique et aphérèse ;
- *Duchafon* (une occurrence), variante avec accréation de la préposition *d(e)* dans *l'Hospital d'Uchafon* (voir ci-dessous).

(ii) En outre, la plupart des variantes du simple servent de déterminant à *l'Hospital* dans un toponyme complexe :

- *l'Hospital d'Uchafon* (vingt-huit occurrences) ;
- *l'Hospital d'Uchefon* (deux occurrences) ;
- *l'Hospital du Chafon* (trois occurrences) ;

– *l’Hospital du Chefon* (une occurrence).

(iii) On trouve enfin *l’Hospital* tout court (onze occurrences), nom seul appelé à survivre.

Dans le même document, on trouve, à la date de 1694, les simples *Uschafon* (une occurrence) et *Ueschafon* (une occurrence) et le composé *l’Hospital d’Uchafon* (une occurrence). En 1695, on relève *Uschafon* (une occurrence), *l’Hospital d’Uchafon* (une occurrence), *l’Hospital* (trois occurrences) et *l’Hopital* (trois occurrences). En 1696 (noté 1690 par erreur ?) on a *Uschafon* (deux occurrences), *Uchafon* (une occurrence) et *l’Hopital Uschafon* (une occurrence). Enfin, en 1735 on n’a plus que *l’Hopital* (trois occurrences).

Au cadastre napoléonien du Vigean (1833), on ne trouve plus aucun toponyme issu de *Uchafol*, mais seulement un village nommé *l’Hopital* (A. D. du Cantal, 3P 718/3)<sup>3</sup>. Tout porte donc à croire que la substitution définitive de *l’Hospital d’Uchafon/Uchafon* par *l’Hopital* a eu lieu au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

1.3. Il reste à tenter d’identifier, si possible, la forme *Uxafol* mentionnée par Brunel (1954, 253 n. 68).

1.3.1. Aocc. *Uxafol* se trouve dans un hommage d’Astorge de Peyre à Raimond Béranger, comte de Barcelone, prince d’Aragon et marquis de Provence, en 1150 (copie XIII<sup>e</sup> s.) : « illum meum castrum de Peira [...] et Brezons et Neirabroza et Uxafol » (Porée 1919, 484)<sup>4</sup>. Porée (1919, 484 n. 8) a proposé d’identifier *Uxafol* à « Le Chafol, écart, commune de Neuvéglise, canton de Saint-Flour (?) », soit notre exemplaire (6).

1.3.2. Le document mentionne plusieurs localités situées dans l’actuel département du Cantal, dans l’ordre suivant : *Xaldas Aigas* = *Chaudes-Aigues* (Porée 1919, 484 n. 5) ; *Brezons* = *Brezons* (*op. cit.*, l. c., n. 6) ; *Neirabroza* = *Neirebrousse*, commune de Cézens (*op. cit.*, l. c., n. 7) ; *Uxafol* ; *Mainil* = *le Meynial*, commune de Paulhenc, attesté en 1299 sous la forme *Maynil* (Boudartchouk 1998, III, 280) ou mieux *le Meynial*, commune de Paulhac (Amé 1897, 312) ; *Xambo* = probablement *le Chambon*, commune de Paulhac, attesté depuis 1232 (Amé 1907, 112) ; *Batpalmes* = ancien château et chapelle, non localisés (cf. Boudet 1910, 19 et n. 4)<sup>5</sup> ; *Xastlar* = *le Chaylar*, château détruit, commune de Chalinargues, ou *le Chaylat*, château détruit, commune de Rézentières (Porée 1919, 484, n. 11) ; *Rocha Maur* = *Roche-Maure*, château détruit, commune de Paulhenc (*op. cit.*, l. c., n. 12). L’ensemble du contexte toponymique recommande plutôt

d'identifier *Uxafol* avec la mention *Uchefol* (1511) localisée à Cézens, c'est-à-dire avec notre exemplaire (7)<sup>6</sup>.

1.3.3. Cette localisation est confirmée et précisée par un passage d'un hommage fait par Pierre et Armand de Brezons à Aymar de Cros, évêque de Clermont, en 1287 (orig.), où l'on a certainement affaire à notre exemplaire (7)<sup>7</sup> :

item mansum de la Fagha, item mansum de Chalvel, item mansum d'Arzilos, sitos in parrochia d'Assezens, cum dictorum mansorum juribus et pertinentiis universis, que contiguantur cum castro dicto de Neyra Brossa et cum manso dicto la Chazeta et cum quodam alio castro dicto d'Uchafol et cum ripperia de Bertalt; item mansum de la Chazeta cum suis juribus et pertinentiis universis; item quoddam castrum dictum d'Uchafol cum suis juribus et pertinentiis universis; item ripperiam de Bertalt cum suis juribus et pertinentiis universis; item mansos citos in parrochia de Brezons, videlicet [...]. (A. D. du Puy-de-Dôme, 1 G 26/65.)

Comme nous l'écrit Emmanuel Grélois, le contexte topographique indique que le *castrum* d'*Uchafol* était « assurément [situé] dans la paroisse de Cézens, en bordure de la paroisse de Brezons »<sup>8</sup>.

1.4. La Lozère fournit peut-être un ou deux exemplaires supplémentaires, malheureusement sans formes véritablement anciennes.

1.4.1. On rencontre d'abord (9) frm. *Chaffols*, nom d'un hameau, commune de Noalhac (IGN 1 :25 000, 2537 E), au bas des pentes du Bois de Chaffols, à plus de 1000 m d'altitude, *Chafol* en 1852 (Bouret 1852, 79)<sup>9</sup>. Nous ne connaissons pas de mention plus ancienne. Néanmoins, étant donné, d'une part, la proximité géographique avec les exemplaires du Sanflorain (6) et (7), et le fait que, d'autre part, le rattachement des formes aphérésées du Cantal (5, 6, 8) au type qui nous intéresse est assuré, il semble probable qu'on a affaire à un nouvel exemple d'aphérèse (sans adaptation de la voyelle intertonique).

Le nom de famille rare frm. *Chaffol*, centré sur Mende au début du xx<sup>e</sup> siècle (Fordant 1999, 1031), est assez probablement d'origine détoponymique. L'anthroponymisation, si elle était avérée, permettrait de supposer que l'aphérèse est relativement ancienne.

1.4.2. Il est difficile, en l'absence de formes anciennes, de se prononcer sur (10) frm. *le Crouzet Chafol*, nom d'un hameau, commune de Saint- Sauveur-de-Ginestoux (IGN 1 :25 000, 2737 O; Bouret 1852, 117), à plus de 1200 m d'altitude. En 1862, le « nom patois » était *Lou Crouzet* (Chabanon 1862, 1). Flutre (1957, 108), qui écrit *le Crouzet-Chaffol*, ne dit rien du second terme. Le site qu'occupe le village, dans une dépression caractéristique, justifie le premier terme du toponyme (diminutif \**crozet* d'aocc. *croz* s. m. "creux, trou", DAO, n° 187, 3-1; Pfister 1981, 462). Le second terme pourrait être ou bien le nom de famille *Chaffol* (ci-dessus § 1.4.1.), construit en asyndète comme complément adnominal, ou bien l'ancien nom du village ou encore le nom d'un ancien habitat voisin (cf. Vincent 1937, 20, 21).

## 2. Essai d'interprétation du type

Si la datation et l'identification des constituants de *Uc(h)afol* s'avèrent claires, l'agencement syntaxique et la motivation de ce type toponymique sont plus difficiles à reconnaître.

2.1. On peut considérer sans crainte d'erreur que la série s'est formée dès le Moyen Âge. La plupart des exemplaires relevés ci-dessus sont en effet attestés aux XII<sup>e</sup> (1, 7), XIII<sup>e</sup> (2, 8), XIV<sup>e</sup> (4) et xv<sup>e</sup> siècles (5, 6).

2.2. Il ne fait pas de doute non plus qu'on a affaire à un composé verbal<sup>10</sup> dont le premier terme est le thème ou la forme non marquée (présent de l'indicatif P3), voire l'impératif, d'aocc. *uchar/ucar* v. tr. et intr. "crier, appeler, huer (le sujet désigne une personne; en binôme synonymique avec *cridar*); crier, faire annoncer par le crieur public, vendre aux enchères dans un lieu public" (depuis 1100/1110, *Rn* V, 443; *Lv* VIII, 525; *LvP*, 375; *FEW* IV, 504a, \*HUCCARE). Les attestations toponymiques permettent de compléter la distribution géographique médiévale de ce lexème telle que la livrent les textes dépouillés jusqu'ici en ajoutant à coup sûr le Rouergue et la Haute Auvergne (probablement aussi le nord du Gévaudan).

2.3. Le second terme de *Uc(h)afol* est aocc. *fol* adj. et s. m. "(personne) qui manque de jugement, qui se comporte de manière déraisonnable; (personne) qui oublie son devoir religieux ou courtois, qui transgresse les valeurs morales" (*Rn* III, 348-349;

Appel 1902, 256; *LvP*, 192; *FEW* III, 688b, FOLLIS; Cropp 1975, 133-137, dont nous nous sommes inspirés pour la définition). Dans les noms de lieux que nous examinons, *fol* est très probablement en emploi substantival. On ne peut cependant exclure tout à fait la possibilité d'un emploi adverbial de l'adjectif ("d'une manière contraire à la raison, follement", *Lv* III, 517).

2.4. Dans les exemplaires (4), (7) et (8) du Cantal, les réanalyses du second terme supposent que *uc(h)ar* était encore compris au moment des réanalyses. Si l'on se fie à la documentation écrite, l'exemplaire (4) permet de situer la réanalyse au xv<sup>e</sup> siècle (entre 1406 et 1510). Dans l'exemplaire (7) la forme réanalysée n'avait pas encore fait oublier la forme traditionnelle en 1510-1511.

2.5. Les rapports qu'entretiennent les deux constituants dans la microsyntaxe du composé *Uc(h)afol* sont difficiles à discerner. Parmi les différentes solutions envisageables, la plus vraisemblable consiste à voir dans *fol* un substantif occupant la fonction sujet dans la 'phrase de grammaire' sous-jacente au composé. Cela est en effet le cas dans la seule autre formation toponymique occitane qui contienne, à notre connaissance, le verbe *uc(h)ar* (+ aocc. *lop* s. m. "loup", sujet, plus vraisemblablement que COD): frm. *Hucaloup*, nom d'un village, commune de Laval-Roquecezière, Aveyron (*IGN* 1 :25 000, 2442 O; Dardé 1868, 173). De plus, un second parallèle utile est fourni par *Bramefol*, nom de deux lieux-dits sis dans deux communes du sud-est du Lot : Cremps et Saillac (*IGN* 1 :25 000, 2139 O et site Géoportail), les seuls de ce type selon Anon. (s. d.). Le premier terme est ici tiré d'aocc. *bramar* v. intr. "crier (personnes)", occ. mod. *bramá*/*bromá* "crier; pleurer en criant fort, pleurer" (*FEW* XV/1, 240a, \*BRAMMŌN). Ici, le verbe *bramar* étant intransitif, *fol* est ici nécessairement un substantif en fonction de sujet. Nous proposons donc d'interpréter aocc. \**uc(h)a fol(l)* par "(le) fou (y) crie" ou "(le) fou (y) appelle".

Quant à la motivation, on peut imaginer que le *fol* est jugé tel parce qu'il exploite de manière insensée, dans des conditions défavorables dues à la pente, à l'altitude, à l'exposition, à l'exiguïté ou à l'isolement, une terre difficile et qu'il est supposé, de ce fait, gémir ou appeler à l'aide en vain<sup>11</sup>. Les sites des exemplaires (2), (3), (5), (6), (8), (9) et, si le toponyme se rattache bien à la série,

celui de (10), paraissent assez caractéristiques pour qu'on puisse soutenir une telle interprétation.

Jean-Pierre CHAMBON  
Université de Paris-Sorbonne

Philippe OLIVIER  
Toulouse

### Références bibliographiques

- ALF = GILLIÉRON Jules et EDMONT Edmond. 1902-1910. *Atlas linguistique de la France*. 10 vol., Paris : Champion.
- ALMC = NAUTON Pierre. 1957-1963. *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central*. 4 vol., Paris : CNRS.
- AMÉ Émile. 1897. *Dictionnaire topographique du département du Cantal*. Paris : Imprimerie nationale.
- ANONYME. S. d. *Dictionnaire des toponymes de France*. Bouffémont, CDIP.
- APPEL Carl. 1902<sup>2</sup>. *Provenzalische Chrestomathie mit Abriss der Formenlehre und Glossar*. Leipzig : Reisland.
- ASTOR Jacques. 2002. *Dictionnaire des noms de familles et noms de lieux du Midi de la France*. S. l. : Éditions du Beffroi.
- BOUDARTCHOUK Jean-Luc. 1998. *Le Carladez de l'Antiquité au XIII<sup>e</sup> siècle. Terroirs, hommes et pouvoirs*. 6 vol. , thèse de doctorat nouveau régime, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail.
- BOUDET Marcellin, 1910. *Cartulaire du prieuré de Saint-Flour*, Monaco : Imprimerie de Monaco.
- BOURET J. 1852. *Dictionnaire géographique de la Lozère*. Mende/Florac : Boyer/Lacroix (réimpression, s. l. : Éditions de la Tour Gile, 1990).
- BRUNEL Clovis. 1926. *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au xiii<sup>e</sup> siècle publiées avec une étude morphologique*. Paris : Picard.

- BRUNEL Clovis. 1954. « Sur l'identité de quelques troubadours ». *Annales du Midi* 66, 243-254.
- CAMPROUX Charles, 1949. « Chaballier au fil de l'eau ». *Revue Internationale d'Onomastique* 1, 279-283.
- CHABANON (institutrice). 1862. « Commune de Saint-Sauveur de Ginestoux, Canton de Châteauneuf, Arrondissement de Mende, Département de la Lozère », monographie manuscrite (consultée sur [www.archives.lozere.fr](http://www.archives.lozere.fr)).
- CHABROL Guillaume-Michel. 1786. *Coutumes locales de la Haute et Basse Auvergne*, t. IV. Riom, Martin Dégoutte (réimpression, Paris : Guénégaud, 1974).
- CHAMBON Jean-Pierre. 1980. « Identification d'anciens noms de lieux rouergats ». *Annales du Midi* 92, 453-459.
- CHAMBON Jean-Pierre. 1987. « Identification de noms de lieu des Plus Anciennes Chartes en langue provençale », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 145, 193-202.
- CROPP Glynnis M. 1975. *Le Vocabulaire courtois des troubadours de l'époque classique*. Genève : Droz.
- DAO = BALDINGER Kurt. 1975-2007. *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan*. Tübingen : Niemeyer.
- DARDÉ J.-L., 1868. *Dictionnaire des lieux habités du département de l'Aveyron*. Rodez : Ratery.
- DÉRIBIER DU CHÂTELET. 1824. *Dictionnaire statistique du département du Cantal*. Aurillac (réimpression, s. l., Éditions ACVAM, 2005).
- DÉRIBIER DU CHÂTELET, 1852-1861. *Dictionnaire statistique et historique du département du Cantal*. 6 vol., Aurillac (réimpr., Mayenne : Imprimerie de la Manutention, 1990).
- DONIOL Henry. 1864. *Cartulaire de Sauxillanges*. Clermont-Ferrand/Paris : Thibaud/Dumoulin.
- ESCOLO GABALO (L'). 1992. *Dictionnaire occitan-français. Dialecte gévaudanais*. Millau : Maury/L'Escolo Gabalo.
- FEW = WARTBURG Walther von. 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen sprachschatzes*. 25 vol., Leipzig/Bonn/Bâle : Schroeder/Klopp/Teubner/Helbing & Lichtenhahn/Zbinden.

- FLUTRE Louis-Fernand. 1957. *Recherches sur les éléments prégaulois dans la toponymie de la Lozère*. Paris : Les Belles Lettres.
- FORDANT Laurent. 1999. *Tous les noms de famille de France et leur localisation en 1900*. Paris : Archives & culture.
- FOURNIER Pierre-François/SÈVE Roger. 1965. « Notes bibliographiques pour servir à l'histoire de l'Auvergne », 18<sup>e</sup> série, 1963-1964 ». *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* 83, 197-276.
- INSEE. 1977. *Nomenclature des écarts et lieux-dits. Cantal. Chamalières* : INSEE.
- JENSEN Frede. 1976. *The Old Provençal Noun and Adjective Declension*. Odense : Odense University Press.
- Lv = LEVY Emil. 1894-1924. *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*. 8 vol. , Leipzig : Reisland.
- LvP = LEVY Emil. 1909. *Petit Dictionnaire provençal-français*. Heidelberg : Carl Winter.
- PFISTER Max. 1981. Compte rendu de DAO, fasc. 2, et de DAG, fasc. 2/3. *Zeitschrift für romanische Philologie* 97, 460-464.
- PORÉE Charles. 1919. *Études historiques sur le Gévaudan*. Paris : Picard (consulté sur Gallica).
- Rn = RAYNOUARD François-Just. 1844. *Lexique roman ou Dictionnaire de la langue des troubadours*. 6 vol., Paris : Silvestre.
- RONJAT Jules. 1930-1941. *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*. 4 vol. Montpellier : Société des langues romanes.
- VAYSSIER Aimé. 1879. *Dictionnaire français-patois du département de l'Aveyron, Rodez* (réimpression, Genève : Slatkine Reprints, 1971).
- VERLAGUET Pierre-Aloïs. 1918-1925. *Cartulaire de l'abbaye de Bonnecombe*, t. I. Rodez : Carrère.
- VINCENT Auguste. 1937. *Toponymie de la France*, Bruxelles, Librairie générale (réimpression, Brionne : Gérard Montfort, 1981).

---

 NOTES

1. L'identification de *Ucafol* est rendue certaine par celle des toponymes apparaissant dans le contexte immédiat : respectivement *Bonneguide*, commune d'Alrance (voir Chambon 1987, 194-195 et n. 1) ;

*Fournols*, commune de Durenque (voir Chambon 1980, 457) ; Ginestous, commune de Lestrade-et-Thouels (voir Chambon 1980, 458).

2. Sur le *Dictionnaire topographique* d'Amé, voir ce jugement de P.-F. Fournier : l'ouvrage n'est pas « un des meilleurs de la collection. Les identifications y sont souvent boiteuses » (Fournier/Sève 1965, 233).

3. Nous remercions Mme Christiane Balthazar d'avoir bien voulu consulter pour nous ce cadastre.

4. Dans ce document, l'affriquée chuintante occitane est notée à l'aide du graphème catalan <x>.

5. Boudet a tort de rechercher ce lieu dans le Pas-de-Calais ou en Haute-Loire. — Notre *Batpalmas* figure aussi dans le nom d'un lignage lié à celui des Brezons (*Artmannus de Batpalmas*, *Bertrannus de Batpalmas*) dans le cartulaire de Sauxillanges (Doniol 1864, n<sup>os</sup> 618 et 654).

6. Quant à « Uchafol » mentionné par Brunel (1954, 253), cette forme reste en l'air, faute d'identification ou de référence (serait-ce, de la part du savant professeur, une normalisation graphique tacite pour *Uxafol*?).

7. Nous remercions Emmanuel Grémois de nous avoir communiqué son édition de ce document inédit.

8. Voici les identifications des autres noms de lieux du passage (tous situés, sauf Brezons, dans l'actuelle commune de Cézens, département du Cantal), identifications dues à Emmanuel Grémois : *la Fagha* = *la Fage*; *Chalvel* = *Chauvel*; *Arzilos* = *Arjaloux*; *Assezens* = *Cézens* (chef-lieu de commune); *Neyra Brossa* = *Neirebrousse*; *la Chazeta* = *les Chazettes*; *Brezons* = *Brezons* (chef-lieu de commune).

9. Le *Répertoire topographique du département de la Lozère* de Pierre Dufort n'enregistre aucune forme ancienne. Nous remercions M. Benoît Laiguede, directeur des Archives départementales de la Lozère, où est conservé ce tapuscrit, de nous avoir procuré une photocopie de la page concernée. Dufort écrit en vedette « CHAFFOLS OU CHAFOL ».

10. Un composé N-Adj avec aocc. (h)uc(h)a "crieur, héraut; proclamation" ne peut être envisagé, ce substantif étant féminin (*Rn* V, 444; *Lv* 8, 524; *LvP*, 375; *FEW* IV, 505a, \*HUCCARE; Jensen 1976, 81, 82). Astor (2002, 228) considère que « l'ancien français *chaafalt*, *chafaud* » est représenté en toponymie par *Chafol* et le *Crouzet-Chaffol* : il est inutile de discuter cette opinion.

11. La motivation objective de ces toponymes serait alors comparable à celle de la *Grange Folle*, nom d'un hameau, commune de Crain (Yonne), ou des très nombreux *la Folle Emprise*, *la Folle Entreprise* (ANON. s. d.; Vincent 1937, p. 190).